



# LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI PARAFORMALDÉHYDE

Pour la décontamination des cellules et matériaux de construction du nid de la découpeuse de la luzerne

## DANGER!

Ce produit :

- peut provoquer la mort si avalé
- nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée
- peut causer une brûlure chimique aux yeux
- peut causer une réaction allergique
- combustible

Garder hors de la portée des enfants



**DANGER POISON**

## COMMERCIAL

**DANGER!  
CORROSIF  
POUR LES YEUX**



**ATTENTION CORROSIF**

Classement des risques selon TC (DOT) : AAR-A, OMC1 Classe 4.1

Numéro ONU : UN 2213

Numéro CAS : 30525-89-4

	SIML	NFPA	QUALIFICATION
SANTÉ	3	2	0 - Minimal
INFLAMMABILITÉ	1	1	1 - Léger
RÉACTIVITÉ	0	0	2 - Modéré
			3 - Sérieux
			4 - Grave

PROTECTION PERSONNELLE G\*

\*Équipement de protection, voir « Précautions lors de la manipulation »

GARANTIE : PARAFORMALDÉHYDE 92%

NO D'HOMOLOGATION: 27853

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### OSHA - COMMUNICATION des RISQUES - ÉVALUATION STANDARD: DANGEREUX

**PREMIERS SOINS:** En cas d'inhalation, emmener la personne affectée au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Si la personne a de la difficulté à respirer, lui donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

En cas de contact avec le produit, laver immédiatement à grande eau les yeux ou la peau pendant au moins 15 minutes, en prenant soin d'enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver ces vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les vêtements de cuir contaminés.

En cas d'ingestion, provoquer le vomissement en faisant boire une préparation émétique (1 cuillère à soupe de sel/ verre d'eau tiède) ou déclencher le vomissement en introduisant le doigt dans la gorge. Répéter jusqu'à ce que le vomi soit clair. Donner du lait ou du blanc d'œuf battu dans de l'eau. Ne jamais administrer quoique ce soit par voie buccale à une personne sans connaissance. Appeler un médecin ou le centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit, et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Peut provoquer l'œdème pulmonaire. Ses signes et symptômes ne peuvent apparaître que plusieurs heures plus tard. Administrer un traitement symptomatique.

**PRÉCAUTIONS:** Corrosif. Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Éviter de contaminer les aliments. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser ce produit sous ventilation adéquate. Bien se laver après l'avoir manipulé. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

**PRÉCAUTIONS LORS DE LA MANIPULATION:** Porter un respirateur à filtre de particules approuvé par le NIOSH (pour formaldéhyde et gaz acide) à boîte ou à cartouche filtrante et couvrant tout le visage; respecter les limites d'utilisation prescrites par ces appareils. Dans toutes les autres situations, utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA). Lors de la manipulation de la paraformaldéhyde, porter des lunettes de protection, des gants de néoprène ou de caoutchouc et des vêtements imperméables. Bien se laver et les nettoyer à l'eau et au savon après

avoir manipulé le produit. Observer les conditions listées sous la rubrique « Entreposage » de la section ci-dessous.

**RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:** Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Les liquides traités au produit ne doivent pas être évacués là où ils vont s'écouler dans des lacs, ruisseaux, étangs ou dans l'eau publique. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. N'appliquer ce produit que selon les directives de cette étiquette.

**EN CAS D'INCENDIE:** Utiliser un extincteur à CO<sub>2</sub> ou à poudre chimique pour les petits feux et un extincteur à jet d'eau ou à mousse formant une pellicule aqueuse anti-alcool pour les feux plus importants. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les récipients ou structures exposés au feu. Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et tout l'équipement de protection individuelle lorsque les possibilités d'exposition aux vapeurs ou aux produits de combustion existent.

**EN CAS DE DÉVERSEMENT:** Nettoyer immédiatement. Garder les contenants de produit dans un endroit bien ventilé. Éliminer les sources chaleurs. Pour nettoyer le déversement, rincer la surface avec le moins d'eau possible ou utiliser un absorbant. Éviter que l'écoulement ne ruisselle dans les collecteurs d'eaux pluviales et les fossés qui mènent vers des voies d'eau naturelle. Neutraliser avec de l'hydroxyde d'ammonium ou du sulfite de sodium.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit strictement être utilisé selon les directives indiquées sur l'étiquette. Son utilisation dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION:** Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour les humains ou les animaux lors de l'entreposage. Ce produit doit être entreposé dans un endroit frais et sec où la ventilation est adéquate et doit être tenu à l'écart des produits combustibles, acides ou agents oxydants. Les installations d'entreposage doivent être incombustibles et munies d'extincteurs automatiques.

#### ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les directives provinciales pour tout autre nettoyage du contenant requis avant son élimination.
3. Rendre le contenant vide impropre à toute autre utilisation.
4. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### DÉCONTAMINATION DES CELLULES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU NID DE LA DÉCOUPEUSE DE LA LUZERNE:

Mettre les cellules ou matériaux de construction du nid dans la chambre de fumigation. Étant donné que des problèmes peuvent survenir quant à la persistance de vapeur de paraformaldéhyde dans certaines conditions, le traitement des cellules et matériaux de construction du nid ne doit être entrepris que dans un bâtiment réservé spécifiquement à la fumigation à la paraformaldéhyde et strictement utilisé à cet effet. Avant la fumigation, conditionner les cellules ou matériaux de construction du nid dans la chambre pendant 48 heures à une température de 20 - 25°C et une humidité relative de 60 - 70%. Effectuer la fumigation à la paraformaldéhyde à un taux de 20 grammes de produit par mètre cube de volume de la chambre de fumigation (1,1 lb/1000 pi<sup>3</sup>) en plaçant le produit dans l'appareil chauffant (poêlon électrique) branché à une minuterie électrique.

Régler la minuterie pour chauffer le produit pendant 4 heures à température maximale dans la chambre scellée et fermée à clé. Après une période de 24 heures, commencer le processus de ventilation continue de la chambre par le dessus en s'assurant d'un apport ininterrompu adéquat d'air frais. Ventiler durant 48 à 72 heures. Si une odeur de paraformaldéhyde est toujours présente, ventiler encore pendant 24 - 48 heures. N'ouvrir la chambre et n'y pénétrer à nouveau qu'après la fin d'une ventilation adéquate. Après la fumigation, épandre les matériaux de construction du nid directement dans le champ. Les cellules doivent être remis dans l'incubateur suite à une ventilation adéquate.

#### AVIS À L'ACHETEUR:

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Association  
127E - 116 Research Drive  
Saskatoon, Saskatchewan S7N 3R3  
04/09

**CONTENU NET 25 kg.**

